



Concubinage et dmd d'augmentation de pension alimentaire

Par **stéphanie**, le **11/02/2010** à **12:44**

Bonjour, rnje vis en concubinage avec mon nouvel ami aui a eu un enfant avec son ex-compagne. il lui verse une pension alimentaire tous les mois. on se demandait si son ex-compagne pouvait demander une hausse de la pension du fait que je vis avec lui désormais ? ou bien faut il etre pacsé ou marié ? rnsi son ex-compagne se remet en ménage avec qqn et fait un enfant avec cette personne peut on contester une demande de hausse de pension ? rnmerci d'avance.